



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Dépôt du Projet d'agglomération Lausanne-Morges de 5e génération (PALM 2025)

Le PALM 2025 remis à la Confédération

Après avoir été mis en consultation publique, le projet d'agglomération Lausanne-Morges de 5e génération a été signé par le Canton, les schémas directeurs et les associations régionales. Il est ainsi déposé auprès de la Confédération. Cet important projet a pour but de développer l'agglomération avec des mesures réparties en quatre thématiques : paysage, environnement et énergie, urbanisation et mobilité. La Confédération l'évaluera afin qu'il puisse obtenir un cofinancement pour la réalisation des mesures infrastructurelles de mobilité.

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges de 5^e génération (PALM 2025) a été remis à la Confédération pour évaluation. Composé de 7 volumes, le rapport du PALM 2025 définit la stratégie de développement de l'agglomération Lausanne-Morges à l'horizon 2040 avec des mesures réparties en quatre thématiques : paysage, environnement et énergie, urbanisation et mobilité. Dans ce projet de 5^e génération, 89 mesures de mobilité, correspondant à un investissement de plus de 757 millions de francs, prétendent à un cofinancement fédéral pour la période de réalisation 2028-2032.

Le projet déposé a été signé par l'ensemble des partenaires*, à savoir, sur délégation du Conseil d'Etat par les conseillères d'Etat, co-présidentes du Comité de pilotage du PALM, Christelle Luisier Brodard et Nuria Gorrite, sur délégation des communes par les présidents des schémas directeurs, ainsi que par les représentantes et représentants des associations Lausanne Région et Région Morges.

Le rapport contient également les retours de la consultation publique, qui s'est déroulée du 20 novembre au 31 décembre 2024. La consultation du rapport du projet a permis à des personnes privées, résidant majoritairement dans le cœur de l'agglomération, des associations et des partis politiques de s'exprimer sur des enjeux importants du projet, tels que la place du paysage et de l'environnement, les réseaux de transport, la densification ou encore l'articulation entre les différentes planifications

qui portent sur le territoire de l'agglomération de Lausanne-Morges.

Lien vers le rapport PALM 2025 : www.lausanne-morges.ch

Les 36 partenaires du PALM

26 communes : Belmont-sur-Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Denges, Echandens, Echichens, Ecublens, Epalinges, Jouxten-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lonay, Lully, Lutry, Morges, Paudex, Préverenges, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice, Tolochenaz, Villars-Sainte-Croix

5 secteurs intercommunaux : Région Morges, Ouest lausannois, Nord lausannois, Centre Lausanne, Est lausannois

2 associations régionales : Lausanne Région, Région Morges

3 services cantonaux : Direction générale du territoire et du logement, Direction générale de la mobilité et des routes, Direction générale de l'environnement

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 31 mars 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DITS, Christelle Luisier, conseillère d'Etat, co-présidente du comité de pilotage du PALM, [021 316 45 14](tel:0213164514)

Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, co-présidente du comité de pilotage du PALM, [021 316 70 01](tel:0213167001)